

L'éclairage public ...

L'éclairage public, composante essentielle de la collectivité, assure à la fois la fluidité des déplacements, la sécurité des biens et personnes et une mise en valeur des espaces et du patrimoine bâti.

La lumière artificielle constitue aussi une importante source de pollution, avec des conséquences sur la biodiversité (perturbation des cycles biologiques), les émissions de gaz à effet de serre (consommation d'électricité), l'observation de la voûte céleste...

En 10 ans, la consommation moyenne par habitant a augmenté de 30% !

Maintenant, le défi consiste à : réduire les effets induits par le sur-éclairage (coûts, nuisances), autrement dit **optimiser la réponse aux besoins, les installations et la mise en lumière des espaces et des éléments bâtis.**

En un mot, il faut « éclairer juste » !

Solutions d'amélioration

Pour assurer l'efficacité et la cohérence des actions, il convient avant tout de **réaliser un diagnostic** de l'existant (état des équipements, identification des besoins) qui permettra, par la suite, de **cibler et hiérarchiser les actions d'amélioration** à mettre en œuvre. Voici quelques exemples de mesures :

- Remplacement des lampes à faible efficacité lumineuse (ex. lampes à vapeur de mercure ou ballons fluorescents) par des lampes plus performantes (LEDs, Sodium Haute Pression...)
 - **jusqu'à 50% d'économies d'énergie**
- Installation de systèmes de contrôle temporel et quantitatif de l'éclairage (régulateur de puissance, calculateur astronomique)
 - **jusqu'à 30% d'économie d'énergie**
- Installation de systèmes de régulation de tension (ballasts)
 - **jusqu'à 20% d'économie d'énergie**
- Eclairer mieux pour éclairer moins
 - **éclairer seulement où c'est nécessaire**

Les aides et outils de financement

- ✓ L'ADEME apporte son soutien dans les projets d'éclairage public : 70% max sur les pré-diagnostic, 50% max sur diagnostics + études faisabilité, 30% max sur l'investissement (variateurs de puissance + télégestion)
- ✓ Outil de financement des travaux : le Contrat de Performance Energétique (CPE)
- ✓ Eclairage des édifices classés Monument Historique ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire : aide de la Région Alsace (études et investissements) à condition que le projet implique une diminution de la consommation d'énergie.

L'éclairage public en chiffres

- 23% du budget énergie des communes
- 38% de la facture EDF
- 48% des consommations d'électricité de la commune
- 4% des émissions de GES en France, tous secteurs d'activités confondus

source ADEME

Exemple d'initiative Commune de Riquewihr (1300 hab.)

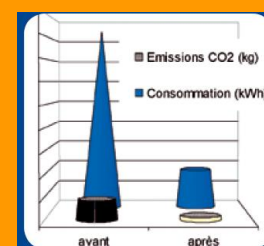
Rénovation de 115 points lumineux

Objectifs de la commune :

- efficacité énergétique
- mise en valeur du patrimoine par un beau rendu des couleurs
- optimisation de l'entretien du réseau

Résultats obtenus :

- Remplacement des luminaires
- Réduction de 78% de la facture électrique
- Augmentation du sentiment de sécurité
- Meilleure gestion du temps du personnel communal
- Réalisation d'achats groupés diminuant les coûts



Consommation

Avant : 84 000 kWh

Après : 18 000 kWh